



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**INSTITUT
NATIONAL
DU CANCER**

DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS (DOCCU)

Traitement des données personnelles - Rôle du préleveur

Le traitement des données personnelles des femmes dans le DOCCU

Conformément à l'arrêté du 20 juillet 2020 relatif à l'organisation du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus les Centre régionaux de coordination du dépistage des cancers (CRCDC) sont responsables de la mise en œuvre opérationnelle du dépistage et ont notamment pour missions:

- la gestion des invitations et des relances adressées aux femmes n'ayant pas réalisé de dépistage dans les intervalles recommandés ;
- le suivi des femmes présentant un test de dépistage anormal ou positif quel que soit leur mode d'entrée dans le programme (dépistage proposé par son professionnel de santé ou suite à une invitation par le CRCDC) ;
- d'effectuer un retour d'information personnalisé aux professionnels impliqués sur leur pratique ;
- le recueil des données permettant l'évaluation du programme par Santé publique France.

L'exécution de ces missions implique la collecte de données d'identité et de santé (résultats du dépistage et des examens complémentaires) pour l'ensemble des femmes participant à ce dépistage qu'elles participent spontanément ou après avoir été invitées par le CRCDC.

Le traitement des données personnelles des femmes dans le DOCCU



Les personnes dont les données de santé sont collectées disposent de droits, dont celui d'être informées INDIVIDUELLEMENT et celui de s'opposer à ce traitement. L'information permet à ces personnes de conserver la maîtrise des données les concernant. C'est une obligation prévue par l'article 14 du Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Rôle du préleveur

Informar la femme participant au dépistage sur le traitement de ses données dans le cadre du PND OCCU et lui permettre d'exercer son droit d'opposition

L'informar **oralement** et par voie d'**affichage**.

Lui remettre un **support écrit reprenant l'ensemble des mentions obligatoires*** auquel elle pourra se référer à tout moment pour exercer son droit d'opposition.

Renseigner son choix sur la feuille de demande d'examen accompagnant le prélèvement.**
Tracer sur la feuille de demande d'examen** que **l'information a été délivrée** afin de permettre au CR CDC de réaliser le traitement de données.

**Informations présentes sur le dépliant INCa DOCCU*

*** cf Référentiel rubriques de la feuille de demande d'examen pour le dépistage du cancer du col de l'utérus, INCa*

Remise du dépliant de l'INCa et affichage

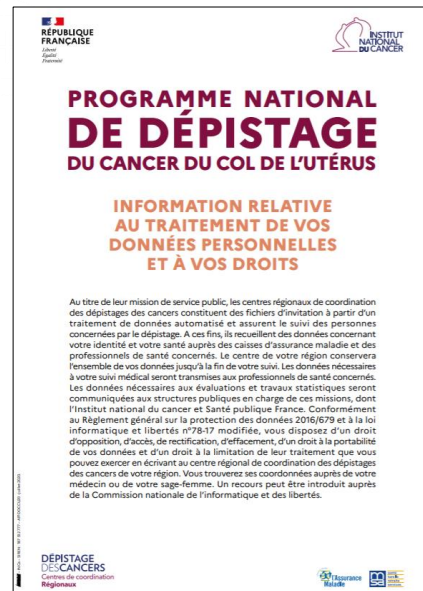
- Le dépliant contient l'**ensemble des mentions obligatoires** concernant le traitement des données des femmes dans le cadre du PNDCCU.
- Il est considéré remis s'il a été **transmis par courrier** à la femme avec l'invitation envoyée par le CRCCD ou s'il est **remis en main propre** par le préleveur ou le prescripteur aux femmes participant spontanément au dépistage.
- Ce **dépliant** est disponible **gratuitement à la commande** (ou au téléchargement) **pour tous les professionnels de santé** (médecins généralistes, gynécologues, sages-femmes, anatomo-cytopathologistes, biologistes médicaux, etc) sur le site [e-cancer](https://www.e-cancer.fr) via le lien suivant :

<https://www.e-cancer.fr/Expertises-et-publications/Catalogue-des-publications/Depliant-sur-le-depistage-du-cancer-du-col-de-l-uterus>

- Une **affiche** à apposer en salle d'attente ou dans le cabinet du professionnel de santé est également disponible au téléchargement sur le [site e-cancer](https://www.e-cancer.fr).



Dépliant



Affiche

Information orale des femmes : points clés

L'information orale est complémentaire à la remise du dépliant et doit reprendre les éléments essentiels suivants :

Un programme national de dépistage

Le dépistage du cancer du col est un **programme national de dépistage organisé** mis en place par les autorités de santé publique.

Quel traitement de donnée et pourquoi?

Dans chaque région, un centre de coordination du dépistage des cancers (CRCDC) **assure le suivi et participe à l'évaluation de l'efficacité du programme de dépistage sur la réduction du cancer du col de l'utérus**. Pour cela, il doit être destinataire de données concernant **l'identité et la santé** des femmes provenant de l'assurance maladie et des professionnels de santé.

Les bénéfices du programme

Si le résultat du test de dépistage est **normal**, le CRCDC enverra à la participante une **invitation à se faire dépister si elle ne réalise pas de dépistage dans les délais recommandés**.

Si le résultat du test de dépistage est **anormal** le CRCDC s'assurera, en lien avec son professionnel de santé qu'un **suivi** adapté a été mis en place.

L'opposition possible

Une **opposition uniquement au « suivi des résultats »*** peut être faite **auprès du préleveur** qui l'indique sur la **feuille de demande d'examen** en cochant la case correspondante.**

Une **opposition** au traitement de **l'ensemble de ses données** par le CRCDC peut se faire **si la femme écrit au CRCDC** et cela à tout moment.**

* L'opposition à la transmission des résultats concerne la séquence complète (résultats du dépistage et le cas échéant examens complémentaires, examens diagnostics et traitements)

** Informations détaillées sur le dépliant INCa DOCCU (ainsi que sur le courrier d'invitation pour les femmes invitées par le CRCDC)

Renseignement de la feuille de demande d'examen et transmission des résultats du dépistage

- Indication par le préleveur **via une case à cocher sur la feuille de demande d'examen*** accompagnant le prélèvement de la **réalisation de l'information et du recueil de l'opposition éventuelle** de la femme participant au dépistage à la transmission de **ses résultats** (résultats de dépistage ainsi que les résultats des examens complémentaires et diagnostics associés le cas échéant) au CRCDC.
- **Les résultats de dépistage des femmes qui ne se sont pas opposées à la transmission de leurs résultats au CRCDC** sont transmis par les structures d'anatomocytopathologie (ACP) et par les laboratoires de biologie médicale (LBM) au CRCDC.
- **Pour les femmes qui se sont opposées à la transmission de leurs résultats au CRCDC, seule cette opposition et l'identité de la femme sont transmises** par les cabinets ACP et par les LBM au CRCDC afin de permettre au CRCDC de mettre en œuvre cette opposition pour les examens complémentaires et d'assurer l'évaluation de la participation au dépistage .
- **Dans le cas où aucune case ne serait cochée**, ni les résultats, ni le refus ne pourront être transmis au CRCDC. Ce dernier effectuera alors des relances auprès des ACP, des LBM, de la femme et du préleveur/prescripteur pour obtenir des informations sur le choix de la femme quant à sa participation au programme.

** cf Référentiel rubriques de la feuille de demande d'examen pour le dépistage du cancer du col de l'utérus, INCa*

Renseignement de la feuille de demande d'examen



Deux cases à cocher sur la feuille de demande d'examen accompagnant le prélèvement :

- J'atteste que le dépliant d'information sur le DOCCU a été remis à la femme, que je l'ai informée du traitement de ses données personnelles et de ses droits et qu'elle ne s'est pas opposée à la transmission de ses données d'identification (notamment nom, prénom, date de naissance) et de ses résultats au CRCDC ;*
- J'atteste que le dépliant d'information sur le DOCCU a été remis à la femme, que je l'ai informée du traitement de ses données personnelles et de ses droits et qu'elle s'est opposée à la transmission de ses résultats au CRCDC qui, de ce fait, ne réalisera pas sa mission de suivi pour ce dépistage. Elle a été informée que ses données d'identification (notamment nom, prénom, date de naissance) seront toutefois transmises au CRCDC afin qu'il puisse tenir compte de son droit d'opposition et ne pas effectuer de relances pour obtenir les résultats du dépistage réalisé.*

** cf Référentiel rubriques de la feuille de demande d'examen pour le dépistage du cancer du col de l'utérus, INCa*

Ressources

- Outil pour la pratique : Le dépistage du cancer du col de l'utérus en pratique

<https://www.e-cancer.fr/Expertises-et-publications/Catalogue-des-publications/Le-depistage-du-cancer-du-col-de-l-uterus-en-pratique>

- Référentiel des rubriques de la feuille de demande d'examen

<https://www.e-cancer.fr/Expertises-et-publications/Catalogue-des-publications/Referentiel-national-Rubriques-de-la-feuille-de-demande-d-examen-pour-le-depistage-du-cancer-du-col-de-l-uterus>

- Dépliant INCa : Dépistage organisé du cancer du col de l'utérus

<https://www.e-cancer.fr/Expertises-et-publications/Catalogue-des-publications/Depliant-sur-le-depistage-du-cancer-du-col-de-l-uterus>

- Site e-cancer : pages professionnels de santé

<https://www.e-cancer.fr/Professionnels-de-sante/Depistage-et-detection-precoce/Depistage-du-cancer-du-col-de-l-uterus/Le-programme-de-depistage-organise>